

**AR Prefecture**

063-216300566-20231006-2023\_44-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE**

**Séance du 6 octobre 2023**

Nombre de  
membres :

|              |    |
|--------------|----|
| En exercice  | 11 |
| Présents     | 10 |
| Procurations |    |
| Votants      | 10 |

L'an **deux mille vingt-trois** le **vendredi 6 octobre à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

**Présents** : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline, RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, BONNET Christian, FONTENETTE Alexis, FOUGERE Gilles, GUILLY Philippe et VAISSE Bernard.

Date de la  
Convocation :  
28/09/2023

Absents ayant donné procuration :

Absent : M. FAURIAT Jonathan

VOTES :  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

**Délibération  
N°2023\_44**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que pour faire suite à l'adressage de la commune, il souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour la création de la Base Adresse Locale. Une demande de devis a été faite auprès de Planigraphe.

**Objet :**  
**Adressage :**  
**Formalisation et  
diffusion du plan  
d'adressage  
(création Base  
Adresse Locale) –  
devis à valider**

Le devis comprend la numérisation du travail d'adressage réalisé en interne et la création de la Base Adresse Locale pour un montant de 500,00 € HT, soit 600,00 € TTC.

Il demande au Conseil municipal de bien vouloir valider ce devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ➔ Valide le devis de Planigraphe pour un montant de 500,00 € HT, soit 600,00 € TTC ;
- ➔ Autorise le Maire à signer le devis ;
- ➔ Dit que le montant de cette dépense sera prélevé sur l'article 202 du budget communal et sera non amorti.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en préfecture le 16/10/2023  
et publication le 17/10/2023

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Sébastien DUGNAS

